

DÉCLARATION D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE DE GOODMAN CE

Goodman s'engage à respecter une stricte éthique professionnelle et à promouvoir des normes sociales, environnementales et de droits de l'homme dans l'ensemble de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Voici les principes directeurs qui régissent les activités de Goodman afin de garantir une gestion éthique de l'entreprise.

Goodman exige que ses collaborateurs (y compris ses sous-traitants et son personnel détaché) :

- + Agissent d'une manière professionnelle et éthique
- + Travaillent en équipe et se respectent mutuellement, notamment en encourageant un environnement diversifié et en s'abstenant de toute forme d'intimidation, de harcèlement ou de discrimination





- + Traitent les fournisseurs équitablement et encouragent une concurrence loyale et ouverte tout en recherchant le meilleur rapport qualité-prix et en minimisant les coûts des fournisseurs qui participent au processus d'achat
- + Privilégient l'honnêteté et l'intégrité et signalent tout comportement contraire à l'éthique, illégal ou inapproprié de la part de nos fournisseurs, agents ou autres tierces parties
- + Respectent la loi et les politiques de Goodman
- + Respectent le principe de confidentialité, protègent les informations commerciales de Goodman et n'en font pas un usage abusif
- + Gèrent les conflits d'intérêts, notamment en :
 - tenant des registres précis et transparents de leurs relations avec les fournisseurs, agents ou autres tierces parties
 - n'acceptant aucun avantage financier ou autre de la part d'un fournisseur, agent ou autre tierce partie, et en n'en offrant aucun qui pourrait influencer une décision commerciale
 - ne bénéficiant pas directement ou indirectement de l'esclavage moderne et en n'y contribuant pas.

Code de conduite

En tant qu'entreprise qui fournit des biens et des services à l'aide d'un réseau mondial vaste et diversifié, entretient des relations à long terme avec ses clients, gère des investissements pour ses partenaires financiers et achète et vend régulièrement des terrains et des biens dans le monde entier, Goodman cherche à développer des

partenariats avec des fournisseurs, agents et autres tierces parties partageant les mêmes valeurs et respectant les mêmes normes et tenant compte des aspects juridiques, réglementaires, sociaux, éthiques, de sécurité, environnementaux et des droits de l'homme. Nous exigeons que tous les fournisseurs, agents et tierces parties (notamment toute personne employée, prestataire ou sous-traitante d'un fournisseur, agent ou tierce partie) qui travaillent avec Goodman respectent le Code de conduite ci-dessous.

Normes internationales

Le respect des droits de l'homme est le fondement de notre éthique commerciale. Nous soutenons et sommes guidés par des normes internationales telles que les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et ceux de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

En gage de notre conduite commerciale responsable, nous nous engageons à évaluer périodiquement et à améliorer nos processus d'identification, de prévention et de traitement des risques importants en matière de droits de l'homme, dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, en toute bonne foi et au mieux de nos capacités.

Nous vous demandons également de répercuter ces exigences au sein de vos opérations et de votre chaîne d'approvisionnement. Il est possible que Goodman cherche à confirmer la conformité en demandant des informations supplémentaires. Vous êtes tenu de répondre en temps opportun à toute demande d'informations.



Les fournisseurs, agents et autres tierces parties qui fournissent des biens et des services à Goodman ou qui sont engagés de quelque manière que ce soit par Goodman ou en son nom, sont tenus de :

Environnement

- + Donner priorité à la gestion des risques environnementaux et prendre toutes les mesures raisonnables pour éviter la pollution, la production de déchets et les dommages à l'environnement naturel
- + De faire une utilisation minimale de matériaux et de ressources sans compromettre la qualité et rechercher des produits et matériaux non toxiques et respectueux de l'environnement
- + Rechercher des moyens de réduire les émissions de carbone dans l'ensemble de leurs activités et de leur chaîne d'approvisionnement, fixer des objectifs précis en termes de réduction des émissions de carbone et mettre en place un outil de contrôle et de vérification
- + Aider Goodman à atteindre ses objectifs de gestion des risques climatiques, notamment les opportunités de réduction des émissions intégrées aux matériaux, produits et services fournis.

Aspects sociaux, éthiques et de sécurité

- + Agir en toute honnêteté et de manière éthique en tout temps
- + Ne pas s'impliquer dans des actes de fraude ou de corruption
- + Ne pas offrir directement ou indirectement à un collaborateur de Goodman des incitations financières ou autres (y compris des pots-de-vin, paiements en nature ou paiements de facilitation) qui pourraient

vous procurer un avantage déloyal dans vos relations avec Goodman

- + Ne pas adopter de comportement de nature collusoire ou anticoncurrentielle lors de la préparation des devis ou des offres
- + Ne pas faire de dons politiques liés de quelque manière que ce soit à Goodman ou aux relations avec un fournisseur, un agent ou autre tierce partie de Goodman
- + Promouvoir la tolérance zéro à l'égard de l'intimidation, du harcèlement et de la discrimination
- + Promouvoir la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance
- + Travailler en privilégiant la sécurité, se conformer aux politiques et normes de sécurité de Goodman et fournir des données sur la sécurité en cas de demande
- + Proposer des formations au personnel
- + Tenir des comptes en bonne et due forme concernant les services et accords avec Goodman et ne pas faire d'entrées mensongères, inexactes ou incomplètes dans les registres financiers en rapport avec les services ou accords avec Goodman
- + N'employer que des personnes légalement autorisées à travailler sur le site et dûment qualifiées
- + Ne pas offrir, directement ou indirectement, à toute personne au nom de Goodman ou associée de quelque manière que ce soit à Goodman (notamment à tout fonctionnaire ou agent public) des incitations financières ou autres (y compris des pots-de-vin, paiements en nature ou paiements de facilitation) qui pourraient procurer à Goodman un avantage injuste de quelque manière que ce soit ou qui pourraient (ou pourraient être perçus comme) inciter toute personne à exercer ses fonctions ou activités de manière inappropriée.



Droits de l'homme

- + Respecter les droits de l'homme et mettre en place des mesures raisonnables pour identifier et évaluer les risques de pratiques d'esclavage moderne dans vos activités et vos chaînes d'approvisionnement
- + Mettre en place toutes les mesures raisonnables pour résoudre les problèmes d'esclavage moderne dans votre chaîne d'approvisionnement et travailler avec Goodman pour identifier tout cas d'esclavage moderne et y remédier
- + S'approvisionner en services, matériaux et produits auprès de fournisseurs éthiques qui respectent la loi en vigueur et s'efforcent d'éviter le travail des enfants et l'esclavage moderne.

Gouvernance

- + Respecter toutes les lois, réglementations et normes pertinentes, notamment celles relatives à la sécurité, à l'environnement, à la vie privée, aux droits de l'homme, à la fiscalité, à la lutte contre la corruption, à la lutte contre le blanchiment d'argent, à la concurrence, aux pratiques d'esclavage moderne et au salaire minimum
- + Respecter les obligations contractuelles et les conditions des appels d'offres.

Le non-respect du présent Code de conduite des fournisseurs pourra entraîner les sanctions suivantes :

- + Obligation de corriger le problème
- + Perte de futurs contrats
- + Préjudice à la réputation
- + Renvoi à la police ou aux autorités compétentes.

Comment signaler une infraction au Code de conduite

Goodman encourage le signalement de tout comportement inapproprié ou contraire à l'éthique. Les fournisseurs, agents et autres tierces parties sont encouragés à signaler les problèmes suivants à Goodman :

- + Comportement malhonnête, frauduleux, corrompu, illégal ou contraire à l'éthique
- + Tout collaborateur de Goodman ou autre soustraitant de Goodman ne respectant pas la Déclaration d'éthique professionnelle
- + Des pratiques professionnelles dangereuses.

Vous pouvez nous contacter

- + Par e-mail : ethicalconcerns@goodman.com
- + En ligne : Vous pouvez aussi signaler vos préoccupations en passant par [Nous contacter](#) sur le site Internet de Goodman qui vous permet de garder l'anonymat.



Le groupe Goodman est un groupe immobilier intégré présent en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Asie, en Europe Continentale et au Royaume-Uni, ainsi qu'en Amérique. Le groupe Goodman, composé des entités Goodman Limited, Goodman Industrial Trust et Goodman Logistics (HK) Limited, est le plus grand groupe immobilier industriel coté à l'Australian Securities Exchange (ASX : GMG) et l'un des plus grands gestionnaires d'investissements spécialisés dans l'immobilier industriel et tertiaire au monde. L'expertise de Goodman dans le domaine de l'immobilier d'entreprise, son offre intégrée de services à la clientèle (investissement, développement et gestion) et son importante plateforme de gestion d'investissements servent le développement des infrastructures essentielles pour l'économie numérique. Goodman contribue à créer des solutions immobilières durables et innovantes qui répondent aux besoins individuels de ses clients, tout en cherchant à offrir des rendements à long terme aux investisseurs. Pour plus d'informations, consultez le site : www.goodman.com

Ce document a été préparé par le groupe Goodman à des fins d'information générale uniquement. Bien que le plus grand soin ait été apporté à son exactitude, aucune garantie d'exactitude n'est donnée ou sous-entendue. Les images utilisées dans ce document ont été incluses pour vous permettre de visualiser les concepts de développement. En outre, il est recommandé d'obtenir des conseils indépendants avant de prendre toute décision concernant les produits et/ou les biens immobiliers mentionnés dans le présent document.